



L'Echo Blanc-Bourgeois

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Site de la Commune : www.mairie-bourgblanc.fr

☎ 02 98 84 58 13 Courriel : mairie.bourgblanc@orange.fr

Vie municipale - Buhez ar gomun

Conseil municipal. Il se réunira en mairie ce **jeudi 11 juin** à 19 H. Ordre du jour : - délégation d'attributions au maire ; - délégation aux adjoints et conseillers municipaux délégués ; - indemnités de fonction des élus ; - composition des commissions municipales ; - élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) ; - composition de la commission des achats (procédure adaptée) ; - composition du conseil d'administration du CCAS ; - désignation des délégués aux organismes de coopération intercommunale, du correspondant au conseil d'école, du correspondant défense, du référent sécurité routière et du membre du conseil d'administration de l'association maison Saint Joseph ; - règlement intérieur du conseil municipal ; - autorisation de recrutement de personnel non titulaire ; - prime exceptionnelle COVID 19 ; - avenants aux marchés de travaux de construction de la salle de sport ; - décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation d'attributions qu'il tient du conseil municipal.

Composition des commissions. Les personnes souhaitant faire partie des commissions « administration générale - personnel - finances », « travaux - bâtiments », « vie associative - sport - tourisme - culture - patrimoine », « affaires scolaires et périscolaires - enfance - jeunesse », « voirie - environnement - développement durable » ou « urbanisme » peuvent déposer leur candidature en mairie jusqu'au **26 juin**.

Permanences des élus. Uniquement sur RDV.

CCAS : des masques de protection contre le Covid 19 ont été distribués au domicile des personnes vulnérables et celles de 70 ans et plus. Les personnes concernées qui n'en auraient pas reçus peuvent contacter la mairie.

Information du public. Par arrêté en date du **11 juin 2020**, le maire de la commune de Bourg-Blanc a prescrit l'ouverture d'une information du public relative à la cession d'une bande de terrain d'environ 30 m² située 4, rue de Brest. Cette information sera ouverte **du lundi 22/06/2020** à 9 H 00 **au vendredi 03/07/2020** à 17 H 00 et s'ouvrira à la mairie de Bourg-Blanc, désignée comme siège de cette procédure. Un exemplaire du dossier sera consultable en mairie de Bourg-Blanc par toute personne intéressée aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et où elles pourront consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, les adresser par écrit, ou par voie électronique au siège de l'enquête (Mairie de Bourg-Blanc, place de l'étang – 29860 Bourg-Blanc – adresse mail : mairie.bourgblanc@orange.fr). M. Yves Billiet sera présent en mairie le **vendredi 03/07/2020** de 14 H 00 à 17 H 00 pour recueillir les observations du public. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune.

Eclairage public. Suite au dysfonctionnement du système de télégestion de l'éclairage public, la municipalité a décidé d'éteindre temporairement l'éclairage dans toute la commune sauf au niveau de la place de l'étang.

Accès au lac : L'accès aux lacs communaux est à nouveau autorisé de 6 H à 22 H. L'accès aux jeux reste interdit. Réouverture de l'aire de stationnement des camping-cars. La consommation d'alcool y est interdite ainsi que l'organisation de pique-nique et autre repas. Les promeneurs devront se tenir à une distance de 2 mètres s'ils ne sont pas de la même famille (4 mètres pour les joggers, 5 mètres pour les pêcheurs).

Médiathèque. Un nouveau service « Ramenez, réservez et emportez ! » est proposé à la médiathèque municipale de Bourg-Blanc. Pendant cette période de crise sanitaire, la médiathèque reste pour le moment fermée. En effet, face à la pandémie, les mesures barrières et la mise en quarantaine des documents empruntés à leur retour imposent de modifier notre fonctionnement et de procéder, par étape, dans la reprise de l'activité. Ainsi, dans une première phase, un nouveau service de retour et de retrait de documents « Ramenez, réservez et emportez ! » a été mis en place. Ce service propose, en même temps, de déposer les documents empruntés et de récupérer des documents réservés préalablement sur le portail de la médiathèque ou par téléphone au 02 98 84 54 42. Les adhérents peuvent rendre les documents les mardis et mercredis toute la journée et le samedi matin (jours de présence du personnel). Merci de ne pas rendre les documents empruntés en dehors des jours (risque de débordement de la boîte). Pour retrouver toutes les informations sur ce nouveau service (accès, fonctionnement...), il suffit de consulter le site du réseau : www.livrecommelair.fr

Recensement citoyen. Les jeunes nés en juin 2004 sont invités à se présenter en mairie à leurs 16 ans et jusqu'aux 3 mois qui suivent. Il leur sera remis une attestation nécessaire pour les concours, examens et permis de conduire. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Chez nous cette semaine - Amañ er sizhun

URBANISME : **Déclaration préalable** : - Rémi COATÉVAL 3, Kermaria : ravalement de l'habitation.

Demandes de permis de construire : - Yves FALC'HUN, PLOUGUERNEAU : création d'un lotissement de 6 lots rue Notre Dame et Xavier Grall.

ETAT CIVIL : **Naissances** : - Camille DRÉVILLON 16, Kergongar, 29 mai.

Décès : - Henriette GREVELDINGER née GUENNEC 14, place Sainte Barbe, 4 juin.

Mémento

• Pharmacie de garde	☎ 32 37	• Cabinets infirmiers :	QUINTRIC / MASSON	☎ 06 08 91 21 97
• Médecin : 15			PAUBET / DUDEY / TOURNELLEC	☎ 02 98 84 57 17
• Sapeurs Pompiers : 18 ou portable 112			CAM / HUCHET	☎ 06 84 48 13 91
• Gendarmerie : 17 ou 02 98 40 41 05		• Taxi de l'Iroise :	☎ 02 98 84 50 63 / 06 80 06 17 00	

Informations - Keleier

Ordures ménagères. Prochains ramassages **lundi 22 ou mercredi 24 juin** suivant votre secteur. Pour les problèmes d'ordures ménagères, vous pouvez contacter le 02 98 84 40 35 ou envoyer un mail à collectes@pays-des-abers.fr

Déchèterie. Horaires déchetterie de Primel à Bourg-Blanc : le mardi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H, le vendredi de 14 H à 18 H, et le samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H. **Déchetterie de Penvern à Plabennec :** - Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi 9 H / 12 H et 14 H / 18 H. **Déchetterie de Ménez-Bras à Lannilis :** du lundi au samedi 9 H / 12 H et 14 H / 18 H sauf mercredi. Les dépôts sauvages sont interdits sous peine de sanction. Plus d'information au 02 98 37 66 00 ou par mail à accueil@pays-des-abers.fr

Réouverture de la Maison de l'emploi et de l'Hôtel de communauté. L'hôtel de communauté du Pays des Abers est de nouveau ouvert au public depuis le 2 juin. Horaires : 8 H 30 / 12 H et 13 H 30 / 17 H 30. Le port du masque est obligatoire dans les locaux ☎ 02 98 37 66 00. Réouverture également de la Maison de l'emploi. Accueil physique sur RDV ☎ 02 90 85 30 12.

Paroisse. ☎ 02 98 40 41 35 Plabennec. Permanences à la Maison Paroissiale du lundi au samedi de 9 H 30 à 12 H, le samedi de 9 H 30 à 12 H. Secours catholique : 5, rue Auguste le Faux, Plabennec, ☎ 02 98 40 89 79. **Samedi 13 juin** à 18 H 30 : messe à l'église de Plabennec. **Dimanche 14 juin** à 11 H : Messes à l'église de Plabennec & à 18 H à la basilique du Folgoët. Se présenter avant l'heure : entrée par une porte unique, placement dans la mesure des places disponibles (de 20 à 25 % des places assises). Le port du masque est obligatoire. Lavage des mains à l'entrée et la sortie (apporter son gel si possible). Les distances de sécurité seront respectées, ainsi que les autres mesures barrière. Messes de semaine : Plabennec le mercredi à 18 H 30 et le vendredi à 9 H. Le Folgoët à 18 H 30 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis avec adoration et confession.

Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM). Vous êtes parents ou futurs parents, le Relais vous propose : - un accueil, une écoute, un accompagnement à la parentalité ; - des renseignements sur les différents modes d'accueil (assistants maternels, garde à domicile, crèche, halte-garderie...); - une orientation vers les structures adaptées à votre besoin ; - un soutien dans vos démarches. Vous êtes ou vous souhaitez devenir professionnel petite enfance (assistants maternels, garde à domicile), le Relais vous propose : - une écoute et un soutien dans votre profession ; - des informations sur votre futur métier, sur votre statut de salarié. Sandrine RIOU et Sophie CARIOU vous accueillent : lundi, mardi et jeudi de 9 H à 16 H 30 (06 01 44 01 12 ou 06 98 56 32 22), mercredi de 9 H à 16 H 30 (06 01 44 01 12), vendredi de 9 H à 16 H (06 01 44 01 12). Si les horaires ne correspondent pas à vos disponibilités, n'hésitez pas à nous laisser un message ou à nous adresser un mail rpam@plabennec.fr, en nous indiquant le jour et l'horaire qui vous conviendraient.

Inscriptions au transport scolaire. Pour l'année 2019 - 2020, le coût de l'abonnement scolaire était de 200 € pour les familles finistériennes. À compter de la rentrée 2020, la Région Bretagne met en place une tarification scolaire harmonisée pour les quatre départements bretons. Cette tarification s'applique pour tous les modes de transport (train TER, car, bateau) pour les élèves demi-pensionnaires et internes utilisant le réseau BreizhGo. Pour l'année scolaire, les familles paieront 120 € pour les deux 1^{ers} enfants transportés puis 50 € pour le 3^{eme}. La gratuité s'appliquera à partir du 4^{eme} enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90 € pour être transportés en car et en bateau et payeront 120 € pour être transportés en train. Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire. Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

Ecole Saint-Yves / Notre-Dame. ➤ Inscriptions pour la rentrée scolaire 2020 / 2021. L'établissement ayant rouvert ses portes, une visite des locaux peut donc être planifiée pour découvrir les lieux et prendre connaissance des projets. Philippe Kerouanton, chef d'établissement, se tient à la disposition des familles désirant se renseigner sur le fonctionnement de l'école. L'année scolaire 2020 / 2021 concerne les enfants nés avant le 31 décembre 2018. Renseignements et prise de contact par mail : saintyvesnotredame.bourgblanc@orange.fr ou à partir du site internet de l'école : <http://saintyvesnotredame.wix.com/bourg-blanc>


Groupe scolaire public. Malgré la situation actuelle, nous commençons à préparer la rentrée de septembre 2020. Ainsi vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école publique de Bourg-Blanc, notamment s'il est né en 2017 ou 2018. Il faut alors prendre rendez-vous au 02 98 84 58 71 ou par mail ec.0291220U@ac-rennes.fr. La directrice, Madame Schmidt, peut vous recevoir les mardis, les jeudis ou les autres jours après 17 H. Pour procéder à l'inscription, vous aurez besoin de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. En plus des démarches administratives, l'établissement vous sera présenté.

CLIC Gérontologique. Le CLIC gérontologique Lesneven-Les Abers, service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile. Contact du lundi au vendredi de 9 H à 12 H au 02 98 21 02 02.

Conciliateur de Justice et déconfinement. Le conciliateur continue à être joignable à l'adresse jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr mais aussi par la saisine en ligne sur le site Internet «conciliateurs.fr» S'il est ainsi saisi, le conciliateur prendra contact avec le demandeur et tentera de régler le litige par voie amiable, sans pouvoir toutefois acter l'accord par un constat officiel (qui nécessite la présence physique des personnes intéressées par le conflit.).

Restos du Cœur de Lannilis. 2, allée Verte. ☎ 09 62 13 99 14, mail : restoducoeur.lannilis@orange.fr

Agenda

 **Don du sang.** Le don du sang est irremplaçable : ce geste essentiel et généreux permet de soigner un million de malades par an. Les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de collecte peuvent prendre RDV sur le site dondesang.efs.sante.fr, rubrique RDV en ligne avec l'application don de sang. Afin d'accueillir les donneurs dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé aux donneurs de rester chez eux en cas de symptômes grippaux. Respecter les gestes barrières, ainsi que les consignes transmises sur place. Ne pas venir accompagné de personnes qui ne donnent pas leur sang. Les donneurs sont attendus à Plabennec **lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 juin** de 8 H à 13 H salle Marcel Bouguen. Merci d'avance pour votre générosité.

Vie Associative et sportive

Club des Lacs. L'agence de voyages a confirmé le maintien du voyage en octobre vers la Crête, sauf si évidemment la situation sanitaire se détériorait à nouveau. Le solde du séjour devra donc se faire pour le **19 août**. Si toutefois quelques personnes souhaitent payer en 2 fois, il leur est possible de le faire dès à présent. Veuillez donc apporter votre chèque chez la responsable du voyage ou l'appeler si vous le souhaitez au 06 72 36 28 38.



Patin Roller Club. Notre gala a été suspendu, la fin de l'année écourtée mais elle se clôture comme tous les ans par le nettoyage des patins avant l'été. Les procédures sanitaires nous contraignent à nous organiser différemment. Aussi, nous vous remercions de bien prendre en compte les informations suivantes. Nous ferons une seule permanence le **samedi 20 juin** à la SOS de 10 H à 13 H pour que vous puissiez venir chercher les patins afin de les nettoyer chez vous (consignes sur le site onglet « vie du club » en bas de page). Au vu des conditions sanitaires, nous vous demandons de respecter scrupuleusement cette date et de vous organiser ainsi que : porter un masque, respecter la file d'attente en conservant la distanciation d'un mètre minimum, minimiser le nombre de personnes présentes (1 personne par famille si possible), entrer par la porte principale de la SOS, sortir par la porte de derrière de la SOS. Nous mettons tout en œuvre afin de minimiser au maximum les contacts physiques. Aussi, nous ferons les préinscriptions pour 2020/2021 par voie électronique et/ou lors du forum des associations en septembre. De même, les chèques de caution seront détruits si les conditions de restitution sont respectées (20 € pour le nettoyage, 130 € pour les patins). Enfin la restitution des patins nettoyés se fera lors d'une seule permanence le **samedi 27 juin** à la SOS de 10 H à 13 H aux mêmes conditions que la permanence du 20 juin. Comptant sur votre compréhension et au plaisir de vous revoir.



Hand Aberiou. La saison prochaine se prépare dès aujourd'hui. Au vu de la crise sanitaire que nous traversons, les permanences de licences ne pourront pas avoir lieu. Vous recevrez un mail indiquant la marche à suivre pour le renouvellement de votre licence. Pour toutes demandes de nouvelles inscriptions, questions n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail : lhandaberiou@gmail.com, sur Facebook ou Instagram

Mouvement Chrétiens des Retraités. Les équipes MCR de Bourg-Blanc et Plouvien se réuniront au presbytère de Bourg-Blanc **mardi 16 juin** à partir de 14 H en respectant les barrières sanitaires en vigueur pendant le déconfinement.

AAPPMA - PACL : outre les obligations imposées par l'arrêté municipal permettant d'accéder aux étangs communaux, notre fédération départementale préconise un espacement minimal de 5 m entre pêcheurs. Nos gardes particuliers seront intransigeants quant à la stricte application de l'ensemble des règles sanitaires en vigueur.

Petites annonces - Commerces - Professions libérales

LE FOURNIL DE L'ÉTANG. Actuellement fermé. Réouverture **mardi 15 juin**.

VERGER DE COAT AR BREIGNOU. Comme chaque année la vente au Verger de Coat Ar Breignou est fermée du 1^{er} juin à la mi-septembre. Pendant le mois de juin et début juillet Thierry HUET sera présent sur les marchés de Lannilis (mercredi), de Plouguerneau (jeudi), de Lambézellec (vendredi matin), Plabennec (vendredi après-midi) et St Renan (samedi).

TROUVÉ. ➤ Sac à dos avec livre et baskets au presbytère. A réclamer en mairie.

EMPLOIS ➤ Recherche personnel pour arrachage d'échalotes sur Plouvien à partir du **22 juin** ☎ 06 81 53 70 90.

➤ Assistante maternelle dispose d'une place pour septembre 2020 ☎ 06 19 80 77 59.

➤ Recherche collègue(s) prêt(e-s) à s'investir pour une ouverture de MAM prochainement sur la commune. Projet en cours ☎ 06 18 65 02 42.

LOCATION. ➤ Cherche T2 / T3, loyer 400 € maximum à Bourg-Blanc (bourg) ☎ 07 68 43 88 25.

Un peu de breton chaque semaine - un tamm brezhoneg bep sizhun

Pa oan yaouank ne vezen ket laosket da ober teil em gwele betek kreisteiz : Quand j'étais jeune, on ne me laissait pas faire la grasse matinée jusqu'à midi. **Un delienn vara :** Une tranche de pain très fine. **Hag emañ o klask drebiñ c'hoazh hag eñ un torad en ennañ :** Et il cherche à manger encore alors qu'il a fait une ventrée. **Hennezh eo mez ar vro :** Il déshonore le pays. **N'ho peus ket graet an dra-ze poseve :** Vous n'avez pas fait cela tout de même. **Gant tud a goll ken aes o 'fenn dre gounnar, ar pellañ, ar gwellañ bezañ !** Avec des gens qui perdent si facilement leur sang-froid, le mieux est de garder ses distances. **Ur sell a dreuz he deus kaset din.** Elle m'a regardé de travers.

Chez nos voisins

Secours catholique. Pour des raisons de sécurité, le vide-boutique prévu **les 17 et 20 juin** ne pourra pas avoir lieu. Les locaux ne seront pas ouverts avant le mois de septembre. Le Secours catholique maintient ses actions de solidarités. Si besoin, téléphoner au 06 38 64 05 94 ou s'adresser au CCAS de la mairie de Plabennec 02 98 40 42 17 (ccas@plabennec.fr). Merci de patienter pour donner des vêtements car les sacs déposés actuellement ne peuvent pas être traités et partent à la déchèterie.

Office de tourisme. Rando, sac à dos découverte, géocaching... Des idées d'activités pour découvrir les abers vous attendent dans nos bureaux ! **Dès le 15 juin et jusqu'au 21 août :** l'expo Dentelles Nomades revient ! Rendez-vous à Plouvien (chapelle St Jaoua), Saint-Pabu (lavoire du bourg) et Tréglonou (le pont). En juin, les bureaux de l'office du tourisme du Pays des Abers vous ouvrent leurs portes dans le respect des mesures sanitaires : - Lannilis : mardi et jeudi 9 H 30 – 12 H, mercredi et vendredi 9 H 30 -12 H & 14 H – 17 H, samedi 9 H – 12 H ☎ 02 98 04 05 43. - Plouguerneau : lundi au samedi 9 H 30 -12 H & 14 H – 17 H. Fermé le mercredi. ☎ 02 98 04 70 93. Le point info de l'Aber Wrac'h ne rouvrira pas ses portes pour le moment. Toutes nos infos : office@abers-tourisme.com / Facebook : Office de Tourisme du Pays des Abers / Instagram : Pays des Abers. Merci de penser à votre masque et au respect des gestes barrières ! Prenez soin de vous.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**

**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)